

Suppressions d'emplois 2024

Un exercice en trompe l'oeil !

Les suppressions d'emplois à la DGFIP ressortent, en 2024, à 200 emplois (et non 450 comme le prévoyait initialement le Cadre d'Objectifs et de Moyens.) Une bonne nouvelle ? Non évidemment, tant que notre administration enregistrera des suppressions d'emplois, nous n'aurons aucune raison de nous réjouir.

200 suppressions d'emplois au titre du projet de loi de finances 2024

PLF 2016	PLF 2017	PLF 2018	PLF 2019	PLF 2020	PLF 2021	PLF 2022	PLF 2023	PLF 2024
-2.130	-1.630	-1.600	-2.130	-1.500	-1.800	-1.600	-850	-200

La DGFIP bénéficie cette année d'un nombre important de transferts d'emplois, au titre des taxes douanières, des taxes d'urbanisme et de la création des centres de gestion financière. Ainsi, la DGFIP connaîtra, «pour la première fois de son histoire», se félicite la DG, une évolution positive de ses emplois à +148 au titre du PLF 2024.

Le volume des transferts (+ 348) compense ainsi le volume des suppressions de sorte que le niveau des emplois fera apparaître un solde positif inédit dans l'histoire de la DGFIP : 148 créations d'emplois à la DGFIP (contre 684 suppressions au PLF 2023).

Rappelons que ces transferts ont été, la plupart du temps, minorés mais aussi et surtout qu'ils s'accompagnent de nouvelles missions dont la charge réelle n'est jamais réellement mise en avant.

N'oublions pas que ce solde positif d'emplois repose sur des chiffres moins réjouissants : des suppressions qui reposent toujours majoritairement sur la catégorie C. Sur l'ensemble des DDFIP/DRFIP, on recense bien 246 suppressions nettes de postes de catégorie C pour -14 A+, +180 A et -27 B.

Après des chiffres records de suppressions d'emplois, en 2022 et 2023 à hauteur de 41, pour 2024 la Direction enregistrera un solde net de 1 suppression d'emploi !

Reste que pour la DRFIP 44, c'est bien une suppression nette que nous enregistrons !

Si nous connaissons d'ores et déjà le ciblage local par catégorie, c'est à l'occasion du CSAL emplois de la DRFIP du 18 janvier, que nous connaissons la déclinaison concrète de ces suppressions par services et structures.

Un exercice auquel Solidaires Finances Publiques 44 se refuse toujours, au motif qu'une suppression d'emploi est une suppression d'emploi de trop et que discuter de l'opportunité de localiser les suppressions sur tel ou tel service ne saurait être notre seul horizon.

Au-delà et à l'instar du national, la catégorie C reste largement mise à contribution dans ce calcul, comme en atteste le tableau de répartition qui suit :

Source CSAR 11/12/2023	Catégories								Evolution globale des emplois
	AFIP	AFIPA	IP	Idiv HC	Idiv CN	A	B	C	
Volet emplois PLF 2024	/	2	2	-6	2	/	1	-2	-1